

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 — — 13 —
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés, acceptés* ou *souhaités*, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 juin).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 22 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir, —
10 — 30 — — express-poste.
Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 30 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.

Chronique Politique.

LES ÉLECTIONS DE PARIS.

Paris-Journal, qui ne faisait point partie de l'Union parisienne, s'y est rallié à la dernière heure dans les termes les plus loyaux et les plus francs :

Nous félicitons de leurs choix nos confrères du parti de l'ordre, dit-il. Pour venir des dernières, notre adhésion à leur œuvre n'en sera que plus chaleureuse et plus solidement motivée. Nous nous rallions, preuves en main, à cette liste, née de l'initiative de la presse, mais qui a le droit de s'intituler désormais : liste de l'Union parisienne, tout court.

Le public conservateur et libéral lui a fait l'accueil qu'elle méritait. Il nous revient de toutes parts que l'abnégation dont nos confrères ont fait preuve en profitant de ce qu'ils tenaient la plume pour ne recommander le nom d'aucun d'entre eux aux suffrages des électeurs, est vivement appréciée. S'il nous est permis de nous citer, la première ligne que *Paris-Journal* a écrite au sujet de ces élections du 2 juillet, dont il est permis de bien augurer maintenant, était celle-ci : « Moins les journalistes parleront d'eux-mêmes à propos des élections, plus il y a chance que leur voix soit écoutée. » Il paraît que le conseil était bon, puisqu'on l'a suivi. Mais nous ne rappelons pas ce mot pour nous couronner de lauriers ; il y a toujours beaucoup plus de mérite dans l'action que dans la parole, et nos confrères ont fait mieux que nous : nous parlions sagement, eux ont sagement agi.

Est-ce à dire que la liste à laquelle nous nous rattachons comble tous nos vœux, dans toutes ses parties ? Assurément non. On y trouve tel nom qui pourrait en être rayé facilement, selon nous ; on n'y lit pas tel autre que nous aurions aimé à y rencontrer. Mais, dans le vote au scrutin de liste, il faut savoir sacrifier les détails à l'ensemble, sous peine de faire les affaires de ses ennemis. Le succès ne peut s'obtenir qu'au moyen de sacrifices d'amours-propres, de la part des candidats, et de sacrifices de préférences, de la part des électeurs. Le particulier s'efface devant le général. Chacun doit adopter la liste qui répond le mieux ou le moins mal, dans sa signification synthétique, à son programme personnel, et, cette liste adoptée, s'y tenir fidèle comme à une consigne.

Voici la nôtre à tous : ni division, ni abstention. Quelques-uns, parmi les honnêtes gens, avaient encore été capables de retomber dans leur péché favori d'indifférence ou d'indiscipline, l'affiche du parti radical et les haillons écarlates qu'elle agite devant nos yeux, mieux que toutes les admonitions, consultations et ordonnances, viennent à propos pour guérir même les incurables du parti de l'ordre et faire marcher au scrutin jusqu'à ses paralytiques.

Nous devons à nous-mêmes et à la France la réhabilitation des urnes parisiennes, souillées par tant de faillites au vrai, au bien, au juste.

Aux termes de la loi, les réunions publiques électorales doivent cesser cinq jours avant le scrutin ; mais, vu les circonstances actuelles, le ministre de l'intérieur vient de décider que ces réunions pourraient avoir lieu jusqu'à samedi soir.

L'affiche suivante a été placardée dans plusieurs quartiers de Paris :

Aux associations ouvrières.

Camarades,

Les élections approchent, et les ouvriers semblent trop peu s'en préoccuper ; beaucoup paraissent vouloir s'abstenir.

Eh bien ! nous, vos camarades, nous venons vous dire :

PAS D'ABSTENTION !

Le droit de suffrage est l'une des plus belles conquêtes de notre grande révolution de 1789 ; il serait honteux de le perdre par une coupable indifférence.

Nous vous appelons donc à nous pour causer de nos intérêts et des hommes qui, les connaissant, peuvent les défendre et les soutenir à l'Assemblée nationale.

Qui choisirons-nous ?

Avant tout des hommes d'ordre qui veulent le MAINTIEN DE LA RÉPUBLIQUE.

Qu'avons-nous à gagner aux révolutions ? — RIEN.

Qu'avons-nous à gagner au maintien de l'ordre et de la République ? — Tout.

Venez donc à nous, étudions avec soin nos candidats, et ensuite : AU SCRUTIN !

C'est la seule arme des citoyens honnêtes et travailleurs.

Un comité d'initiative des associations ouvrières.

S'adresser à l'un des délégués, rue Mayran, 10.

M. Haussmann vient d'adresser une lettre à *Paris-Journal* pour annoncer qu'il retire sa candidature. Son intention formelle est de rester complètement en dehors de la lutte électorale qui se prépare, parce que, dit-il, les dispositions favorables que sa candidature rencontrerait dans tous les rangs du grand parti de l'ordre vont se trouver paralysées, faute de place pour elle, sur la liste du comité qui a pris la direction des votes conservateurs.

LA REVUE DE JEUDI.

Elle a eu lieu enfin.

Il était temps, car, déjà remise deux fois, la revue ne pouvait être renvoyée de nouveau, sans faire renaitre avec plus de force les bruits absurdes des jours précédents.

Il n'y a rien comme les bruits absurdes pour être tenaces.

Donc, rassurés par le beau temps, les Parisiens ont pris en foule, jeudi matin, la route du bois de Boulogne. Le chemin de fer de l'Ouest ne pouvait suffire à organiser assez de trains pour la masse de voyageurs qui arrivaient sans cesse. Un train était à peine parti, qu'un autre se reformait, et il en a été ainsi de neuf heures du matin à deux heures de l'après-midi.

Pendant ce temps, la ligne des boulevards et des Champs-Élysées était encombrée d'une longue file de voitures et de piétons, suivant tous le

même chemin. Des tapissières, des chars-à-bancs, des omnibus complets jusqu'au faite, roulaient pêle-mêle avec les calèches et les coupés.

N'était le souvenir des désastres qui se sont abattus sur Paris depuis bientôt un an, on aurait pu se croire à l'un de ces guet-apens solennels, où tout un état-major casqué, complaisamment invité par la France, venait dresser le bilan des forces que nous aurions à lui opposer un jour.

C'est en vain, d'ailleurs, qu'on voudrait obliger sa pensée à ne pas remonter jusqu'à ces jours de quiétude, sinon d'insouciance ; l'aspect seul des lieux que l'on traverse vous rappelle forcément à la réalité.

Pauvre bois de Boulogne, autrefois si vivant, si soigné, si ombreux ! Six mois de siège et deux mois de guerre civile ont dépeuplé ses massifs et brûlé ses pelouses ; quand on entre par la porte Maillot, il faut faire un quart de lieue avant de rencontrer un arbre. La hache et les obus ont tout fauché, tout meurtri, tout anéanti.

C'est seulement quand on arrive aux abords des lacs, qu'on retrouve son bois, le bois des promenades, des courses, de tous les rendez-vous, de toutes les fêtes. Le champ de courses n'a pas changé ; tel il était il y a un an, tel nous le retrouvons aujourd'hui. Les tribunes seulement ont été repeintes et toutes pavoisées de drapeaux pour la solennité.

Il est une heure et demie, les places réservées au-dessous des tribunes sont déjà prises. Beaucoup de dames, mais peu de toilettes claires, malgré la saison. Le noir domine, car il y a des deuils un peu partout.

A l'entour du champ de courses, les allées du bois sont noires de têtes.

Les tribunes s'emplissent peu à peu. Dans celle de droite, réservée à l'Assemblée, les députés sont nombreux. Presque tous ont voulu témoigner par leur présence leur admiration à cette armée qu'on disait anéantie, et qui vient de se reformer plus belle, plus brave, plus française que jamais. Les membres de la gauche brillent, en partie, par leur absence ; nous remarquons cependant MM. Arago et Magnin assis sur le premier rang.

Dans la tribune de gauche, beaucoup de dames ; les membres du corps diplomatique au grand complet, et un certain nombre d'officiers étrangers.

Un peu avant deux heures, M. Thiers fait son entrée dans le pavillon d'honneur. Il est en habit noir, et porte le grand cordon de la Légion d'Honneur et la plaque. Les tambours battent aux champs le Mont-Valérien tire une salve de vingt-un coups de canon.

M. Thiers prend place sur le premier rang de la tribune, M. Grévy s'assied à sa droite et M. Pouyer-Quertier à sa gauche.

Derrière eux se tiennent MM. Benoist-d'Azy, Vitet, Martel et de Malleville, vice-présidents de l'Assemblée ; les secrétaires, MM. de Rémusat, Johnston, Bethmont, de Barante et de Castellane, et les questeurs, MM. Baze, Martin des Pallières et Princeteau. Dans le fond on aperçoit MM. Jules Favre, Jules Simon et l'amiral Pothuau.

Il est deux heures. Les troupes sont en ligne de bataille. Il y a là cent mille hommes. Pas de plumets, peu de dorures. Les tenues de fêtes sont

pour plus tard ; on est encore en tenue de campagne. L'aide-de-camp du maréchal Mac-Mahon arrive au galop de son cheval jusqu'à la tribune du chef du pouvoir exécutif. Il reçoit ses ordres et repart.

Au même instant, le maréchal parcourt le front de bandière. On bat aux champs ; les clairons sonnent. Le maréchal vient saluer le chef du pouvoir exécutif et retourne prendre place, avec son état-major, devant le pavillon d'honneur.

Le défilé commence.

D'abord les gendarmes.

L'Assemblée les accueille aux cris de : *Vivent les gendarmes !* et la foule lui fait chorus.

Puis les sergents de ville : même accueil, mêmes ovations.

Après eux, le premier corps d'armée. La tenue des troupes est admirable ; jamais, peut-être, les manœuvres n'ont été exécutées avec plus de régularité et de précision. Chaque front de bataillon présente un mur droit et correct, qui s'avance avec un ensemble merveilleux.

En passant devant la tribune de l'Assemblée, les officiers saluent de l'épée, et les députés répondent par les cris répétés de : *Vive l'armée ! Vive la ligne ! Vivent les chasseurs ! Vive l'artillerie !* etc., etc. Autant de bataillons divers, autant de vivats.

Le centre de la tribune est surtout remarquable par son enthousiasme. Il y a là un groupe d'une trentaine de députés, qui, constamment debout et têtes nues, acclament au passage chaque bataillon.

De temps en temps, ces vivats font tourner la tête à M. Arago, qui, placé plus loin à gauche, et le chapeau sur la tête, semble surpris d'un tel enthousiasme.

Le deuxième corps arrive à son tour, puis le troisième, puis le quatrième, et enfin le corps de réserve sous les ordres du général Vinoy. Le défilé de chacun d'eux est terminé par le service des ambulances.

La cavalerie maintenant.

Elle passe au trot, artillerie en tête, suivie des chasseurs, des lanciers, des hussards, des cuirassiers. Pas un encombrement, pas un arrêt dans le défilé. Les vivats de la foule et de l'Assemblée redoublent ; les cuirassiers surtout soulèvent une véritable explosion d'enthousiasme.

On salue en eux les héros de Reischoffen, les premiers grands vaincus de ces grandes batailles, où les vainqueurs se sont moins illustrés que les vaincus.

Il est cinq heures et demie. La revue est terminée.

Le maréchal Mac-Mahon, qui est resté à cheval pendant tout le défilé, s'avance jusqu'à quelques pas de la tribune du chef du pouvoir exécutif. M. Thiers descend de la tribune et vient lui serrer la main avec effusion.

A ce moment, l'enthousiasme de la foule éclate en cris répétés de : *Vive M. Thiers ! Vive Mac-Mahon !*

M. Thiers remonte dans sa tribune, et, cette fois, c'est à lui, à lui seul que s'adressent les vivats de la foule.

M. Thiers est radieux. Les acclamations qu'il recueille sont, à coup sûr, la plus belle récom-

pense dont l'espoir l'a soutenu pendant ses longues nuits de veille, au milieu de ses infatigables efforts dans la terrible lutte qui devait sauver la France ou la perdre à jamais.

L'émotion finit par avoir raison de lui, les larmes lui viennent aux yeux, et c'est pleurant et souriant de joie tout à la fois qu'il se retire en saluant encore la foule qui l'acclame.

Les vivats recommencent au moment où il monte en voiture, escorté par la foule au milieu de laquelle il a peine à se frayer passage.

Plus d'un Prussien assistait à cette solennité. Nous en avons reconnu qui, pour dédaigneux ou indifférents qu'ils voulaient paraître, dissimulaient mal leur étonnement.

Qu'ils aillent dire à leur maître que nous ne sommes pas ruinés; ils en ont eu la preuve il y a deux jours; que s'ils nous ont vaincus, nous sommes encore debout.

En voyant défiler les régiments après les régiments, la cavalerie en masses profondes et serrées, l'artillerie pesante et passant au galop avec des roulements de tonnerre, un député s'adressant à M. Thiers, et lui montrant ces avalanches disciplinées :

— C'est la foudre, lui dit-il.

— C'est vrai, répondit M. Thiers; puis il ajouta avec un de ces sourires malins comme il sait en avoir: C'est la foudre, en effet: seulement, pour la lancer, il faut un Jupiter.

Nous espérons bien qu'on le trouvera.

(Paris-Journal.)

L'EMPRUNT.

Le Journal officiel publiera prochainement le chiffre des souscriptions à l'emprunt national. Jusque-là, nous croyons être assez renseigné pour annoncer que la souscription totale dépassera quatre milliards sept cent millions, pour s'approcher de quatre milliards huit cent millions.

Ce chiffre, d'autant plus inouï qu'il a été plus naturellement obtenu, se décompose à peu près comme suit :

| | |
|-----------|---------------|
| Paris, | 2,500,000,000 |
| Province, | 1,200,000,000 |
| Etranger, | 1,100,000,000 |
| Ensemble, | 4,800,000,000 |

Fait curieux: parmi les souscriptions étrangères, celles venues de l'Inde sont considérables; toutes nous sont arrivées par Bombay, où elles avaient été centralisées. Les Indiens ne demandaient qu'à prendre notre rente, et si la clôture n'eût été aussi rapide, ils nous auraient fourni un contingent encore plus important.

Les journaux anglais du 28 montrent que la société anglaise se préoccupe avec raison des rapports des ouvriers de la Grande-Bretagne avec les hommes de la Commune. Le Globe dit que « l'essai d'incendie par l'huile de pétrole qui a été fait dans les environs de Manchester est une reproduction si parfaite des faits et gestes des communaux parisiens, que l'on doit se demander avec effroi si l'Angleterre ne sera pas bientôt, elle aussi, soumise au baptême du feu. Si, comme le croit la police, cet attentat est l'œuvre de l'Union Trade, cet essai est d'autant plus alarmant que ces sociétés montrent leur tendance à imiter les communaux de Paris. » Toute notre attention doit être portée sur ce premier délit, et les coupables devront être punis avec la plus grande rigueur légale. Les informations prises établissent que le crime a été commis sciemment, et il sera facile, dit l'Echo d'en établir la preuve.

Le Morning Post, d'autre part, annonce que le feu souterrain découvert il y a quelques jours, et qui avait pris au-dessous de la rue d'Eyre à Sheffield, n'est pas encore éteint. On craint que les ouvrages d'une galerie abandonnée ne soient en feu. Ces ouvrages s'étendent sous une vaste portion du centre de la ville.

Les Chambres de commerce de l'Alsace réclament vivement près du gouvernement français pour qu'il admette en franchise les produits alsaciens, non pas seulement, comme il a été accordé, jusqu'en septembre prochain, mais jusqu'en 1874, et qu'ensuite les droits ne soient

établis que graduellement, de manière à n'atteindre leur plein effet qu'en 1877. Au point de vue protectionniste, la France n'a pas à souffrir de la concurrence des produits alsaciens, puisque cette concurrence était déjà le fait ancien. Au point de vue fiscal, la franchise des produits alsaciens causerait, selon les évaluations de M. Pouyer-Quertier, une perte de 50 millions par an. Ce chiffre est évidemment trop élevé; il ne serait pas impossible que, la France acceptant la franchise, moyennant une indemnité, le gouvernement de Berlin consentît à payer cette indemnité, à la déduction de la somme due pour l'indemnité de guerre. Les Chambres de commerce d'outre-Rhin se préoccupent beaucoup de l'introduction en Allemagne des produits alsaciens, et M. de Bismarck serait certain de les satisfaire en prenant une mesure qui dirigerait vers la France les produits de l'Alsace, et retarderait sur les places de l'Allemagne l'entrée en lutte d'un concurrent redouté. M. Pouyer-Quertier est d'autant plus intéressé à faire réussir cet arrangement, que ses adversaires, si cet arrangement n'aboutissait pas, ne manqueraient pas de reprocher au ministre des finances l'intérêt qu'il a à préserver Rouen de la concurrence de Mulhouse.

Bien qu'on en ait dit, il n'est point exact que le conseil municipal de Lyon ait voté le rétablissement de l'octroi. La question aurait seulement été soulevée et n'aurait rencontré qu'une très-faible opposition. Toutefois, aucune résolution définitive n'aurait été prise. Le conseil aurait, dit-on, la prétention de faire payer une partie de ses dettes par l'Etat.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Faits Divers.

Les conseils de guerre siégeant à Versailles ont commencé leurs travaux. Les premières affaires sur lesquelles ils sont appelés à délibérer portent sur les faits antérieurs à la Commune. Le bruit court que les affaires de Rochefort, d'Assy et de Rossel ne viendront pas avant le 6 juillet.

— Le gouvernement, pour répondre à un reproche qui lui était adressé, va faire procéder au jugement de Blanqui, détenu depuis le 22 mars.

Blanqui, condamné à mort par contumace, va être jugé contradictoirement. Son état de santé y avait seul fait obstacle jusqu'à présent.

Blanqui se portant mieux aujourd'hui, on espère qu'il sera prochainement en état de supporter les fatigues de l'audience.

— Douze mille marins, fusiliers et canonniers, appartenant à l'armée de Versailles, viennent d'être renvoyés dans leurs foyers.

Le ministère de la marine poursuit en même temps le désarmement d'un grand nombre de vaisseaux de notre flotte de guerre.

— Le Soir se dit en mesure d'affirmer que le traité passé avec M. Wittersheim pour l'impression du Journal officiel est définitivement rompu, et que ce journal sera désormais imprimé à l'imprimerie nationale.

— Les travaux de déblaiement de l'Hôtel-de-Ville de Paris se trouvent aujourd'hui fort avancés. L'espace où était la petite cour est entièrement dégagé. Il ne subsiste rien de cette petite cour que l'on avait couverte d'une charpente vitrée pour y construire les deux rampes formant l'escalier d'honneur.

Les deux statues de bronze de François I^{er} et de Louis XIV, que l'on croyait détruites, ont été épargnées par le feu. On sait qu'elles étaient placées sous le vestibule. La chute des matériaux les a seulement renversées de leur piédestal. La statue de François I^{er} a eu une jambe endommagée; celle de Louis XIV, œuvre de Coysevox, est intacte.

En revanche, il ne reste plus rien des boiseries sculptées par Jean Goujon et de la belle cheminée de la salle Saint-Jean, à laquelle on prétend que ce maître a travaillé. Le plafond d'Ingres, et l'excellente horloge de Lepaute, sont également détruits.

— Le sieur Taupinard, chef du 100^e bataillon, vient, assure-t-on, d'être remis en liberté, bien que son bataillon ait pris une part assez active à la Commune.

Mais il a été démontré, par les témoignages les plus honorables, que Taupinard n'avait accepté le grade de commandant, après le 18 mars, qu'à la sollicitation des honnêtes gens du bataillon qui redoutaient l'élection de Johannard, — ce que celui-ci, d'ailleurs, ne lui pardonna jamais.

Il a été établi, en outre, que Taupinard, loin de seconder les desseins de la Commune, ne s'était servi de son autorité que pour les contrecarrer le plus possible, notamment en prévenant les soi-disant réfractaires d'avoir à se cacher, tandis qu'il était censé ordonner des poursuites contre eux.

Enfin, lors de l'entrée des troupes, Taupinard refusa de commander son bataillon pour aucun service et engagea ses officiers à rentrer chacun chez soi, afin d'éviter de plus grands malheurs.

Quant à lui, il s'enferma dans son domicile jusqu'au moment où on vint l'arrêter.

Son élargissement est donc un acte de justice.

— Si le Gaulois dit vrai, il n'est guère étonnant que la situation de la ville de Lyon soit telle que l'a signalée M. Ducarre :

« Après la révolution du 4 septembre, les élections de la Croix-Rousse envoyèrent au conseil municipal un canut (ouvrier en soie), nommé Chèpie.

« Dès ce moment, Chèpie n'eut qu'une préoccupation: « Recevoir ses amis et tenir convenablement son rang. » Quelques jours avant la signature de l'armistice, Chèpie fit appeler dans son cabinet de l'Hôtel-de-Ville le garde national de planton.

« Le garde national était un irréprochable gentleman issu d'une des familles les plus aristocratiques de la ville.

« Citoyen, lui dit Chèpie, j'ai invité ce soir du monde à dîner. Tu vas aller trouver ma femme, telle rue, tel numéro, et tu lui diras de mettre un gigot à l'ail pour six heures. »

« M. de B..., c'était le nom du garde national, se rend à l'endroit désigné, et, après avoir monté six étages, il se trouve en présence d'une femme qui récurait de la vaisselle :

« — Madame Chèpie ?

« — C'est moi.

« — Madame, je viens de la part de M. votre mari. Il aura ce soir du monde à dîner, et il vous prie de mettre un gigot à l'ail pour six heures.

« — S. N. D. D. ! s'écrie la femme du conseiller municipal, Chèpie n'en fait jamais d'autres. Il m'emb... à la fin... Tous les jours du monde à dîner...

« — Madame, reprend le jeune homme, la haute position de M. votre mari l'oblige à recevoir...

« — Tenez, reprend Mme Chèpie, vous m'avez l'air d'un brave garçon, vous allez m'aider. Descendez en bas, entrez chez le boucher à côté et demandez un gigot. Vous direz que c'est pour la femme du conseiller.

« Le garde national s'exécuta de la meilleure grâce du monde, et quand il remonta, la citoyenne Chèpie lui offrit un verre de vin et trinqua avec lui. »

— Sir Richard Wallace, récemment nommé commandeur de notre ordre national se préparerait à clore dignement la série de ses bienfaits, il serait dans l'intention de relever, à ses frais, le palais de la Légion-d'Honneur.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les élections du commandant de chacun des bataillons de la garde nationale de Saumur ont eu lieu hier matin.

Voici le résultat du dépouillement :

Dans le bataillon mobilisable, M. Rapaud, capitaine de la 2^e compagnie, a été nommé par 20 voix sur 30 votants.

M. Piéron en a obtenu 9.

Un bulletin blanc.

Dans le bataillon sédentaire, M. Fermet a été nommé par 28 électeurs sur 40.

12 ont donné leur voix à M. Destre.

M. Fermet n'appartenait pas à la garde nationale. Au moment où notre pays était menacé, M. Fermet avait pris du service et avait été nommé chef du 3^e bataillon des mobilisés de Maine-et-Loire. Le 20 décembre, le commandant Fermet,

était mis à l'ordre du jour pour sa brillante conduite à l'affaire de Monnaie, près Tours.

A une heure, les deux bataillons se sont réunis sur la place de la Bilange pour la reconnaissance des commandants, qui ont été présentés par M. le maire de Saumur.

Notre compatriote, M. Edouard Joly, capitaine du génie, vient d'être fait chevalier de la Légion-d'Honneur.

Cette décoration est la juste récompense de la brillante conduite de ce jeune capitaine au pont de Neuilly. Pendant toute la campagne contre la Commune, il a fait preuve d'autant de bravoure que de sang-froid et de savoir militaire. Deux fois il a été mis à l'ordre du jour.

Un convoi de 5 à 600 prisonniers a traversé la gare de Niort. Le train s'est arrêté quelques instants. Des wagons ont été ouverts et on a pu remarquer que plusieurs prisonniers appartenaient, sinon par les principes, du moins par le costume, à la bourgeoisie. Comme Joseph Prudhomme, ils portaient le paletot et le chapeau haute forme. Quelques-uns même avaient un air distingué qui tranchait avec les allures débraillées et les hideuses physionomies de leurs compagnons de voyage. Ces prisonniers étaient dirigés sur l'île d'Aix.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Au moment où nous mettons sous presse, le résultat des élections de Paris n'est pas encore parvenu à Saumur.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Marché de Saumur du 1^{er} juillet.

| | | |
|----------------------------|----------------------|-----|
| Froment (l'h.) 77 k. 27 65 | Graine trèfle 50 | — |
| 2 ^e qualité. 74 | — luzerne 50 | — |
| Seigle 75 | Foin (h. bar.) 780 | 90 |
| Orge 65 | — Luzerne — 780 | 90 |
| Avoine h. bar. 50 | Paille — 780 | 110 |
| Fèves 75 | — Amandes . . . 50 | — |
| Pois blancs. 80 | — cassées 50 | — |
| — rouges. 80 | Cire jaune. . . 50 | 175 |
| Graine de lin. 70 | Chanvre tillé | — |
| Colza 65 | (52 k. 500) — à | — |
| Chenevis. . . 50 | Chanvre broyé | — |
| Huile de noix 50 k. — | Blanc — à | — |
| — chenevis 50 | Demi-couleur . . — à | — |
| — de lin. . . 50 | Brun. — à | — |

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

| | | |
|--------------------------------|-------------------------|-----------|
| Coteaux de Saumur, 1870. | 1 ^{re} qualité | 115 à 120 |
| Id. | 2 ^e id. | 90 à 100 |
| Ordin., envir. de Saumur 1870, | 1 ^{re} id. | 80 à 90 |
| Id. | 2 ^e id. | 70 à 80 |
| Saint-Léger et environs 1870, | 1 ^{re} id. | 75 à 85 |
| Id. | 2 ^e id. | 65 à 75 |
| Le Puy-N.-D. et environs 1870, | 1 ^{re} id. | 75 à 80 |
| Id. | 2 ^e id. | 65 à 75 |
| La Vienne, 1870. | | 45 à 50 |

ROUGES (2 hect. 20).

| | | |
|----------------------------------|-------------------------|-----------|
| Souzay et environs 1870. | | 100 à 120 |
| Champigny, 1870. | 1 ^{re} qualité | 140 à 200 |
| Id. | 2 ^e id. | 100 à 120 |
| Varrains, 1870. | | 80 à 90 |
| Varrains, 1870. | | 80 à 90 |
| Bourgueil, 1870. | 1 ^{re} qualité | 90 à 100 |
| Id. | 2 ^e id. | 75 à 85 |
| Restigné 1870. | | 75 à 85 |
| Chinon, 1870. | 1 ^{re} id. | 70 à 80 |
| Id. | 2 ^e id. | 60 à 70 |

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire priseur à Saumur.

GRANDE

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le mercredi 5 juillet 1871, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison de M^{me} Jalleau, rue des Boires, à Saumur, à la vente publique aux enchères de tout le mobilier garnissant ladite maison.

Il sera vendu :

Plusieurs lits en acajou et en noyer, 8 belles couettes, traversins et oreillers en plumes d'oies, bons matelas, édredons, couvertures, couvre-pieds, rideaux de lits et de croisées, draps, linges, divans, causeuses, fauteuils, secrétaires, commodes, armoires à glaces, tables de toilette, tables de jeu, plusieurs belles pendules et candélabres, flambeaux Louis XV, bibliothèque de différents ouvrages, objets d'étagères, gravures, lithographies, porcelaine, cristaux, un service en ancienne faïence, vin de Bordeaux, belle batterie de cuisine en cuivre et autres objets.

On paiera comptant plus 5 p. 0/0. (000)

Saumur, imprimerie de P. GODET.